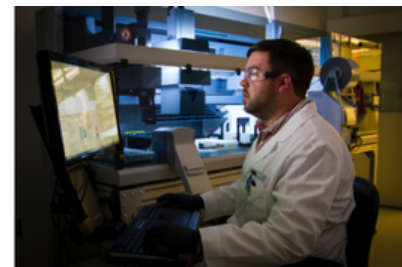
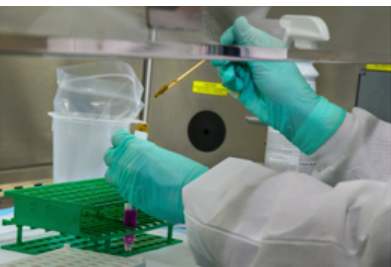


>>> INFOLETTRE <<<

DES NOUVELLES DE L'USER

Unité de soutien et d'encadrement de la recherche, CIUSSS-ODIM



ACCÈS NAGANO

>>> DIFFÉRENTES PLATEFORMES

Saviez-vous que les plateformes Nagano de chaque établissement sont indépendantes les unes des autres? Cela signifie que le code d'accès que notre établissement vous a créé ne vous permet pas d'accéder au Nagano des autres établissements. Si vous n'avez toujours pas accès au Nagano de notre établissement, veuillez en faire la demande à recherche.comtl@ssss.gouv.qc.ca. Pour accéder au Nagano d'autres établissements, veuillez consulter leur site web.

ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE <<<

Conformément à notre cadre réglementaire, un projet mené dans un établissement de soins de santé ne peut être approuvé aux fins d'éthique que par un CÉR du réseau de la santé, même s'il a été approuvé par un CÉR universitaire. En retour, l'Université McGill reconnaît les décisions de notre CÉR afin qu'un projet qui se déroule à la fois à McGill et au CIUSSS n'ait besoin que de l'approbation du CÉR du CIUSSS. Veuillez [nous contacter](#) si vous avez des questions ou si vous ne savez pas où soumettre.

ENTENTE ENTRE
MCGILL ET LE CIUSSS

»» DÉPÔT DU F11

Afin d'éviter tout délai suite au dépôt d'un projet, assurez-vous de répondre à toutes les questions du F11, et ce, même si la réponse est négative, et de joindre tous les documents requis. Si une question est non-applicable, précisez-le. Gardez à l'esprit que le F11 est examiné par différents évaluateurs et que des sections leur sont dédiées. Cela explique pourquoi certains renseignements peuvent être demandés à plus d'une reprise. [Contactez-nous pour de l'aide si nécessaire.](#)

FORMULAIRES DE CONSENTEMENT

Vous avez peut-être reçu une note de service de la direction des services professionnelles à l'effet que les formulaires de consentement devaient être conçus en se référant aux formulaires normalisés accessibles sur le site officiel du MSSS. Cette directive n'est effective que pour les formulaires utilisés par les directions cliniques et ne s'applique pas aux formulaires de consentement utilisés en recherche.

RAPPEL: REGISTRE D'ÉCHELLES ET DE FORMULAIRES DU CÉR

Un appel auprès des chercheurs pour partager les échelles et les formulaires qu'ils désirent inscrire dans un registre tenu par le CÉR a été lancé en novembre dernier. Les échelles et formulaires acceptés pour ce registre n'auront plus à être téléversés dans Nagano lors de la soumission d'un projet de recherche. Le nombre d'échelles et de formulaires reçus est présentement insuffisant pour constituer le registre donc n'hésitez pas à nous en transmettre en écrivant à recherche.comtl@ssss.gouv.qc.ca.

»» CHANGEMENT DE LOCAL POUR LE BUREAU DU CÉR

Le bureau officiel du CÉR change de local. Il passera du local F-1116 au pavillon FBC de l'Institut Douglas au local K-3118.1 du pavillon Porteous, toujours à l'Institut Douglas. Le numéro de téléphone demeure le même: 514 761-6131, poste 2708. Pour les gens du CH de St. Mary, vous pouvez rencontrer la coordonnatrice du sous-comité biomédical, Jaclyn Chabot, au bureau 4724 du pavillon Hayes mais sur rendez-vous afin de vous assurer de sa présence et de sa disponibilité.

»»» CAFÉ SCIENTIFIQUE : ENREGISTREMENT DISPONIBLE EN LIGNE

Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu y assister, la [vidéo du café scientifique en bioéthique](#) intitulé "Accès et utilisation secondaire des données personnelles de santé en recherche: l'art de (ré)concilier des normes éthiques canadiennes et des obligations légales québécoises" est disponible en ligne, sur la chaîne YouTube du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

SÉLECTION DU SOUS-COMITÉ DU CÉR POUR VOTRE PROJET

Il est primordial de savoir quel sous-comité du CÉR évaluera votre projet, car les dates bûtoirs pour y soumettre un projet sont différentes. Un aide-mémoire "Sous-comité du CÉR - Bilingue" a été préparé et récemment mis à jour afin de vous guider dans cette décision. Cet aide-mémoire vous aidera également à décider quel formulaire F11 utiliser selon le type de projet que vous voulez soumettre. Vous le trouverez dans la section Documentation de Nagano. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à [communiquer avec nous](#).

»»» COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates limites de soumission de projets

Sous-comité santé mentale et neuroscience :

8 avril, 6 mai et 27 mai

Sous-comité biomédical :

17 avril et 22 mai



»»» CONTACTEZ-NOUS

recherche.comtl@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 